

Image not found or type unknown



Je regle la securite sociale sur la part de mutuelle de mon emplo

Par **a2pierrot84**, le **25/02/2016** à **08:14**

bonjour, je suis en maladie professionnelle sur ma fiche de salaire je suis a ZERO EURO mon employeur verse sa part de mutuelle j'ai appris que je devais regler ma sécurité sociale sur la base de mutuelle de mon employeur a t il le droit je vous remercie pour votre réponse.Cordialement